



Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au conseil d'administration de Développement des collectivités comté d'Essex. Nous sommes un organisme sans but lucratif financé par le gouvernement fédéral qui administre le programme Développement des collectivités dans le comté d'Essex. Il s'agit d'un programme de développement économique rural axé sur l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises qui ne sont pas en mesure d'obtenir un financement adéquat par l'entremise de sources traditionnelles. Nous nous associons souvent à d'autres organismes prêteurs pour offrir une solution complète en matière de prêt.

Notre approche en matière de prêts est holistique : nous écoutons l'histoire du client et nous examinons comment sa demande aidera nos collectivités à croître et à prospérer. Les décisions en matière de prêt sont prises par notre conseil d'administration, qui est composé de personnes qui vivent ou travaillent dans le comté d'Essex. Chacun d'entre eux fait valoir son point de vue unique, car tous proviennent de divers milieux et ont une expérience différente du secteur.

Nos administrateurs estiment que leurs fonctions leur procurent une grande satisfaction, car ils soutiennent le démarrage et la croissance d'entreprises et créent des emplois dans notre région.

Voici quelques renseignements sur le poste d'administrateur à Développement des collectivités comté d'Essex :

- Votre résidence personnelle ou votre établissement commercial doit être situé à Amherstburg, Essex, Kingsville, LaSalle, Lakeshore, Leamington, l'île Pélée ou Tecumseh;
- Les réunions du conseil d'administration ont lieu à 16 h 30 le dernier jeudi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août et de décembre.
 - o Nos résolutions sont adoptées en bloc pour les approbations de routine, de sorte que nos réunions durent habituellement environ une heure;
 - o La plupart des réunions sont tenues sur l'application Zoom et deux réunions se déroulent en personne par année;
 - o Par respect pour le temps des membres de notre conseil d'administration, nous renonçons à tenir des réunions lors des mois où il n'y a aucun problème urgent à régler;
 - o À l'occasion, une réunion supplémentaire pourrait être planifiée pour effectuer l'examen des politiques ou la planification stratégique, ou pour décider d'autres questions nécessitant une participation accrue des membres du conseil d'administration;
 - o La distance parcourue en kilomètres pour les déplacements aux réunions en présentiel est remboursée aux taux du Conseil du Trésor;
- Les documents du conseil d'administration sont fournis sur SharePoint une semaine à l'avance pour vous permettre de vous préparer aux réunions;
- Nous comptons sur vous pour mettre à profit votre expertise et votre expérience lors des réunions, collaborer avec les autres membres du conseil d'administration sur les questions décisionnelles et appuyer les décisions prises par le conseil d'administration dans son ensemble;
- À l'heure actuelle, tous les membres du conseil d'administration participent à notre comité des prêts (non obligatoire), ce qui ajoute habituellement deux à quatre réunions par année. Si vous souhaitez vous investir davantage au fil du temps, il est possible de participer à d'autres comités.
- Tous les nouveaux membres du conseil d'administration passent par un processus d'intégration.

- Les administrateurs sont élus pour un mandat de trois ans, jusqu'à concurrence de trois mandats;
- Un certificat de police sera exigé à tout candidat sélectionné.
- Les documents relatifs à la confidentialité et aux conflits d'intérêts sont signés chaque année.

Notre conseil d'administration est un conseil de gouvernance; ses membres sont responsables d'embaucher et de gérer la personne titulaire du poste de directeur général, et cette personne a la responsabilité d'embaucher le reste de l'équipe. L'équipe est responsable des activités quotidiennes de l'organisation et le conseil d'administration est responsable de la surveillance, ce qui comprend l'approbation du budget, l'établissement de politiques et la planification stratégique. Par exemple, la personne titulaire du poste de directeur général recommande des modifications à une politique, le conseil d'administration examine les recommandations et donne son avis. Le conseil d'administration établit alors la politique et l'équipe est responsable de sa mise en œuvre.

La prochaine étape, si vous souhaitez faire partie de notre conseil d'administration, consiste à remplir un formulaire de candidature et de fournir un curriculum vitae. Le comité des candidatures examinera votre candidature et une date d'entrevue sera fixée. Si votre candidature est retenue et qu'un poste est vacant au conseil d'administration, vous serez invité aux deux prochaines réunions à titre d'invité afin d'observer notre processus de réunion et de rencontrer les autres membres du conseil d'administration avant votre embauche définitive. S'il n'y a pas de postes vacants au conseil d'administration, vous serez ajouté à notre liste de membres potentiels aux fins d'examen lorsqu'un poste se libérera.

Je vous remercie encore une fois de votre intérêt. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions et que je vous ferai parvenir un formulaire de candidature si vous le souhaitez.

Salutations,



Diane Malenfant
Directrice générale